

que vous m'avez proposés ne peuvent être acceptés. Je me recommande à vos prières, en vous assurant que je suis en S. N.

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE SAINT-GEORGES, arch. de Lyon. »

Ces lettres nous permettent de suppléer à tous les détails qui nous manquent, et en voyant la décision épiscopale se maintenir toujours, jusqu'au moment où l'extrême nécessité sera évidente, et en même temps la résistance sourde et avouée des religieux craignant des complications probables, il est facile de comprendre les difficultés de la situation. Cet état de choses dura jusqu'en 1739. A cette date, il n'y eut plus moyen de temporiser ; les religieux prêtèrent, non pas leur chapelle, mais un appartement assez spacieux de leur couvent, qui servit d'église paroissiale.

Cette période, qui comprend les dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle et les premières du xviii<sup>e</sup>, me paraît celle qui fut la plus florissante. En 1707, le 13 septembre, l'autel de la chapelle fut consacré par Mgr de Damas, suffragant de l'archevêché de Lyon, dans lequel autel il a renfermé des reliques des saints Irénée, Laurent et Georges, martyrs. De plus les religieux franciscains semblent s'être fait une spécialité de la conversion des hérétiques protestants qu'ils trouvaient dans notre ville. Mondoz-Cotte, Ehrlihobzer, de Saint-Gall, en Suisse, Siméon Johan, notaire d'Annonay, Louis Mazade, de Lausanne, Pierre Noël, du pays de Vaud, André Salez, de Sauve en Languedoc, font abjuration des erreurs de Calvin et profession de la foi catholique, apostolique et romaine, entre les mains des Pères Franciscains. Il en fut de même en 1718, pour Antoine-Jean-Pierre